Centre Ville d'Arques

Réunion publique

17/12/2015





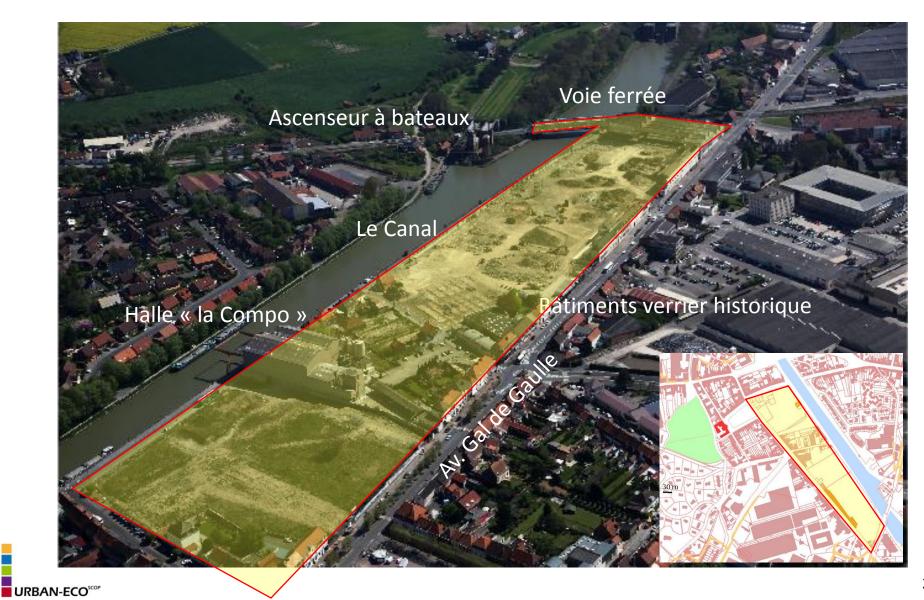








Site du projet



Concertation

- Au cours de 6 ateliers de concertation, le groupe a très en amont :
 - réfléchi sur le territoire et le projet,
 - appris à concevoir un écoquartier,
 - et défini les grandes orientations.
- Une des étapes a été d'organiser le bâti sur les passerelles



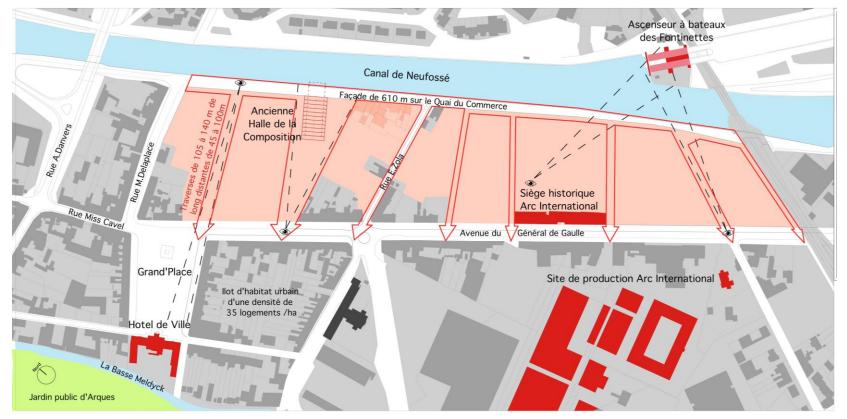


Synthèse du diagnostic urbain

- 1- Mettre en valeur le patrimoine existant par la préservation de points de vue
- 2- Renouer des attaches multiples entre la ville et son canal

URBAN-ECO^{SCOP}

- 3- Conforter la polarité touristique existante par de nouveaux équipements et commerces
- 4- Créer des liens agréables entre les différents centres d'intérêt du cœur de ville
- 5- Développer progressivement des îlots d'habitat urbain moyennement denses

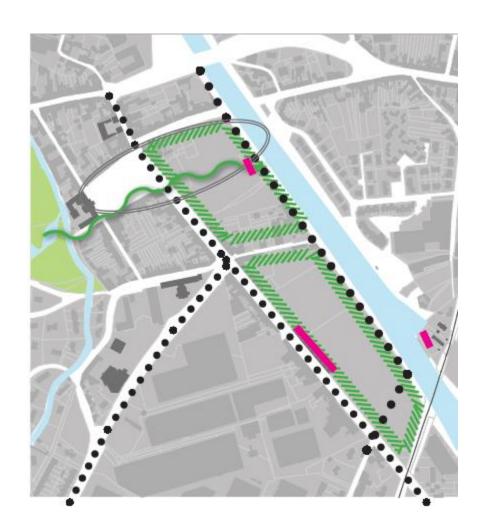


Synthèse du diagnostic environnemental

- Intégrer le paysage patrimonial d'Arques dans le projet :
 - Le canal et l'ascenseur à bateaux
 - La trame verte entre le parc et le canal
 - La place de l'Hôtel de ville et la Compo
- Ménager des vues entre l'Av. Ch. de Gaulle et le canal
 - Par les axes circulés et en modes doux
 - Par l'organisation du bâti

URBAN-ECO^{SCOI}

- Gérer de manière optimum les pollutions des sols
- Prévoir une forte performance énergétique
- Intégrer le végétal dans les rues et gérer les eaux pluviales au-delà du simple réglementaire, pour promouvoir un quartier adapté au changement climatique
- Organiser les circulations et cheminements pour réduire l'usage de la voiture et créer un quartier apaisé



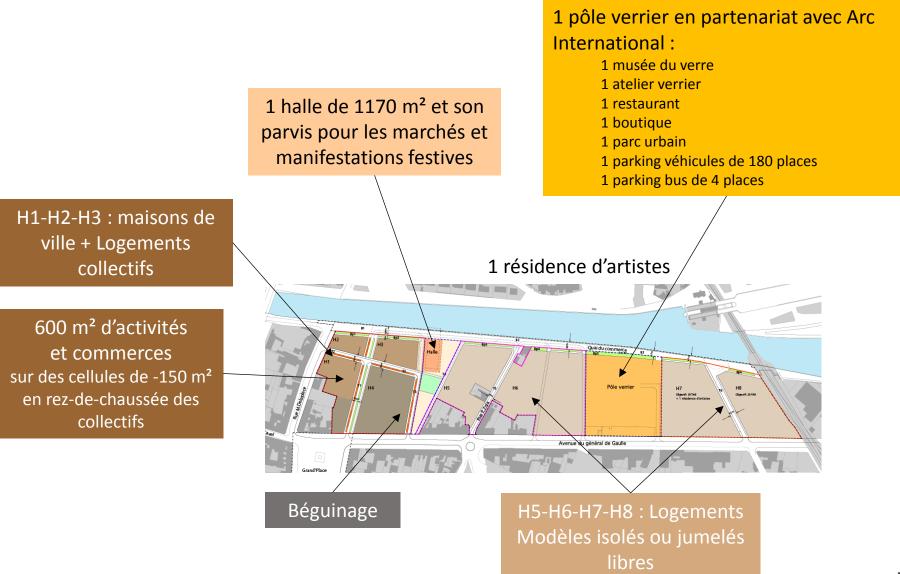
Les invariants du projet urbain

- Liés au déjà-là:
 - Réseaux humides réalisés en 2013
 - Îlots construits existants
 - Voies existantes

- Liés aux formes urbaines :
 - La halle « Compo »
 - La cohérence entre centre-ville et nouveau quartier
 - La valorisation du canal
 - La connexion avec le jardin public



Le programme : logements + activités + commerces + équipements publics



URBAN-ECO^{SCOP}

Le projet – plan de référence

- 70 000 m² de foncier mobilisé :
 - Espace public (voies, place, une partie des quais...) = 15,5 %
 - Habitat (logements, commerces...) = 65 %
 - La Halle = 2 %
 - Le Pôle verrier = 17,5 %

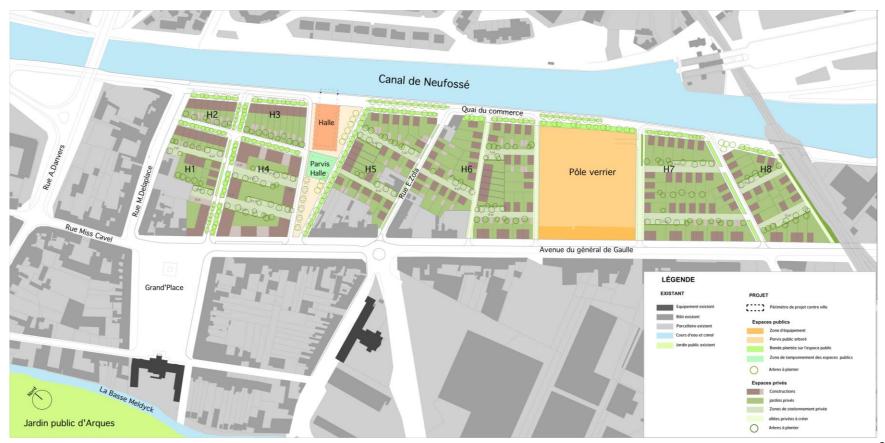


Le projet – exemple possible d'organisation de l'habitat

- 218 nouveaux logements sur 48 000 m²:
 - 73 logements collectifs en locatif social
 - 20 maisons de ville en accession sociale
 - 23 maisons de ville en accession libre

URBAN-ECO^{SCOP}

102 maisons modèles, isolées ou jumelées libres



Les formes urbaines envisagées

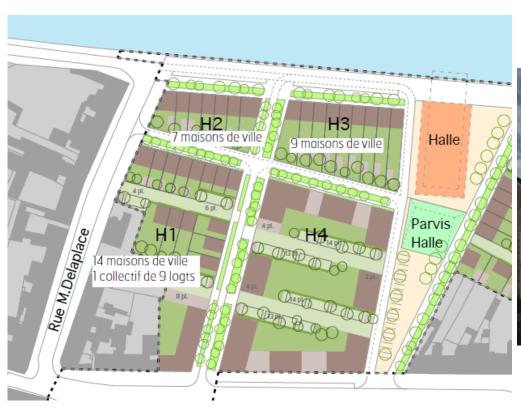
- Des îlots urbains avec des collectifs, maisons de ville en bande ou isolées implantés à l'alignement des espaces publics ou des allées privées
- Des typologies bâties offrant une exposition Sud à l'ensemble des séjours
- Des cœurs d'îlots plantés et arborés visibles depuis les dessertes publiques ou privées
- Des allées privées instaurant une mise à distance du pôle verrier
- Des stationnements organisés sur la parcelle des individuels et en poches autour d'allées privées Est-Ouest permettant de multiples traversées piétonnes





Les formes urbaines envisagées

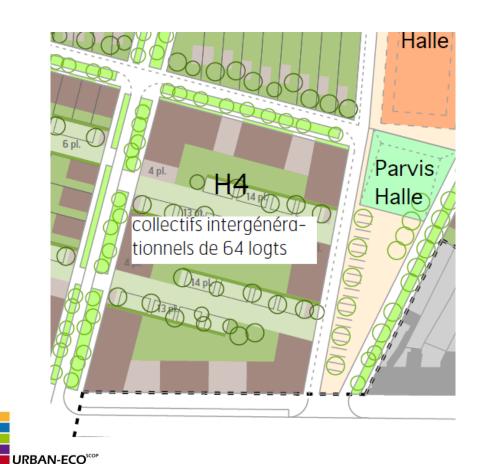
- Les îlots bordant l'entrée du quai du commerce et la rue M. Delaplace proposeront une réinterprétation contemporaine de l'îlot urbain du cœur de ville d'Arques à dominante de maisons de ville mitoyennes.
- Lots H1, H2 et H3





Les formes urbaines envisagées par îlot

- L'îlot intergénérationnel ou béguinage associera petits collectifs R+1 à R+3 et individuels superposés R+1 autour d'un jardin collectif présentant de nombreux usages propices à la rencontre des habitants (jardins de jeux, jardins potagers, jardins de fleurs,...). Les 64 places de stationnement seront gérées sur la parcelle dans 2 poches traversantes Est-Ouest.
- Lot H4





Les formes urbaines envisagées par îlot

- Les îlots de terrains à bâtir accueilleront des individuels à choisir parmi 4 ou 5 modèles de maisons urbaines R+1 et personnalisables par les acquéreurs (implantation et orientation du bâti sur la parcelle, nature et colorimétrie des menuiseries, des parements...).
- Lots H5 et H6

URBAN-ECO SCOP





Les formes urbaines envisagées par îlot

- Ces modèles permettront un accompagnement urbain du bord à canal, de l'avenue du Général de Gaulle, du parvis de la halle...:
 - Matériaux modulés selon la situation : introduction de parements plus colorés à l'approche du bord à canal, par exemple
 - Organisation intérieure variée en fonction des tailles et orientations des parcelles
- Lots H7 et H8

URBAN-ECO SCOP





Types de voies

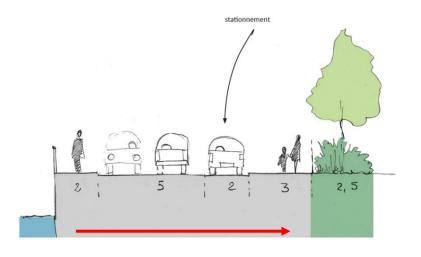






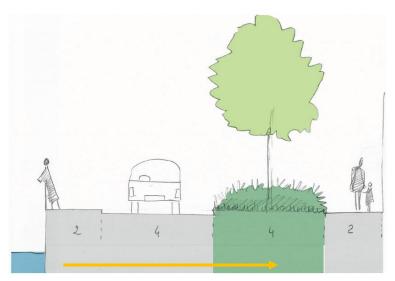


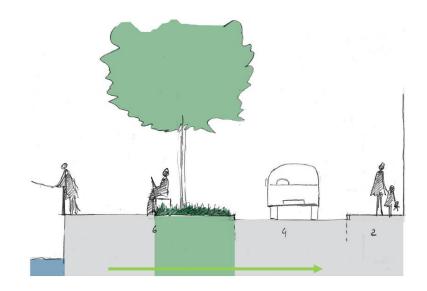
Le canal



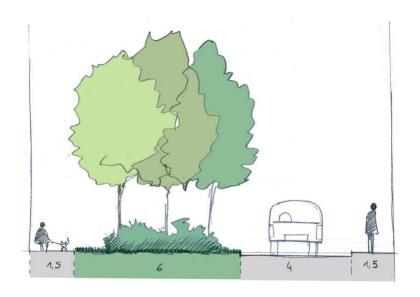


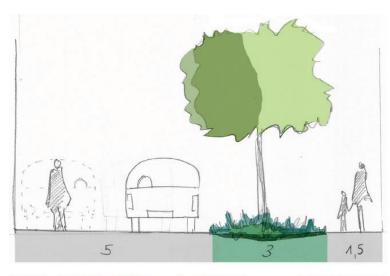


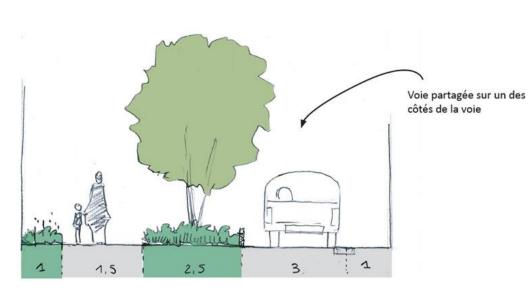


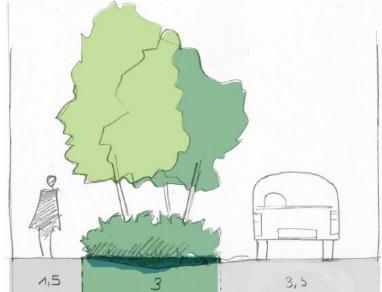


Les voies intérieures





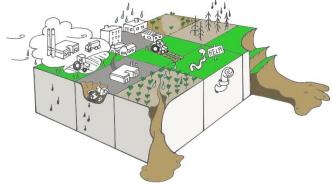




Objectifs durables

- Un quartier mettant en valeur l'histoire, le patrimoine et s'inscrivant dans la dynamique d'Arques
- Un quartier résilient pour offrir un cadre de vie agréable proche de la nature
- Un quartier ouvert à tous et proposant des parcours résidentiels adaptés
- Un quartier connecté à plusieurs échelles et performant énergétiquement

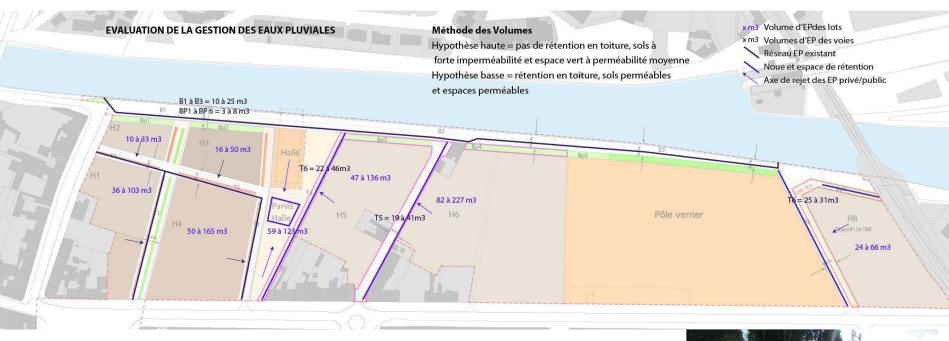








Principe de gestion des eaux pluviales





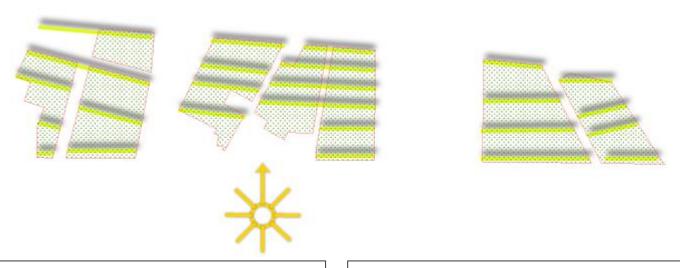
URBAN-ECO^{SCOP}





Principe bioclimatique

- Bâti orienté majoritairement Nord/Sud, en gérant les ombres portées
- Taux de végétalisation des parcelles, d'au moins 30 à 50 %.



Performance du bâti < 50kwh/m²/an

Mode de chauffage = géothermie collective

L'approche bioclimatique des bâtiments et la maîtrise des températures : inertie thermique par isolation extérieure, exposition, performance thermique basse consommation...

Protection solaire + logements traversants + inertie = rafraîchissements diurnes et nocturnes.



Végétalisation des voies et des espaces d'attente

Avoir une grande qualité végétale sur le projet



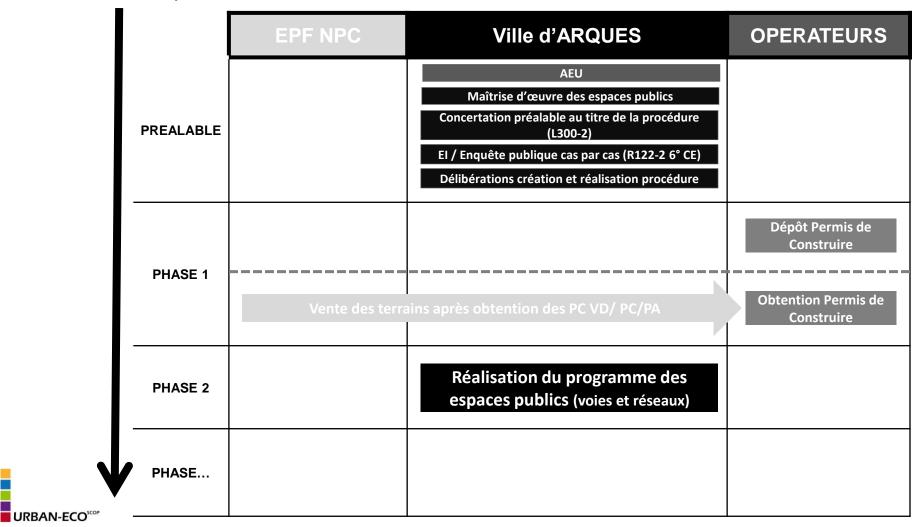


• Gérer les espaces aménagés en phases 2 et 3 par du pâturage

Le projet – le phasage et la procédure

Procédure = Procédure administrative pour l'écoquartier

Grandes étapes :



Le projet – le phasage



Le projet – le phasage



Le projet – le phasage



HALLE - MARCHE COUVERT



Sous une structure existante

Zone de rencontre / évènementiel / centre ville

Lieu du marché hebdomadaire

CENTRE VILLE

Ilot inter générationnel

Commerce de proximité

Liaison avec le canal

Cœur de ville attractif

CITE VERRIERE



Technopôle touristique, économique et culturel du verre

Maintien de l'identité du territoire

Un partenariat Public / Privé fort

Thématiques identifiées



Arques, une identité verrière

- EDARD
- Arc International
- SaverGlass



Le Verre: Histoire et Techniques

- Histoire de la verrerie
- Industrialisation



De la Verrerie d'Arques à Arc International

- Evolution de l'entreprise
- Histoire du design et des innovations

Ressources mobilisables ou potentielles



Articles verriers

- Vaisselle
- Bouteilles
- Décoration



Machines et outils

- Moules
- Machines
- Outils



Documentation

- Historique
- Interne
- Publicité



Synthèse du contenu

Arc International:

- * Des marques et des produits
 - * Innovations
- * Histoire de près de 2 siècles
- * Leader mondial des arts de la table

Thématiques:

- * Histoire du territoire et du verre,
- * Production et diffusion de masse,
 - * Design, innovations,
 - * Culture populaire

Identité verrière de la ville :

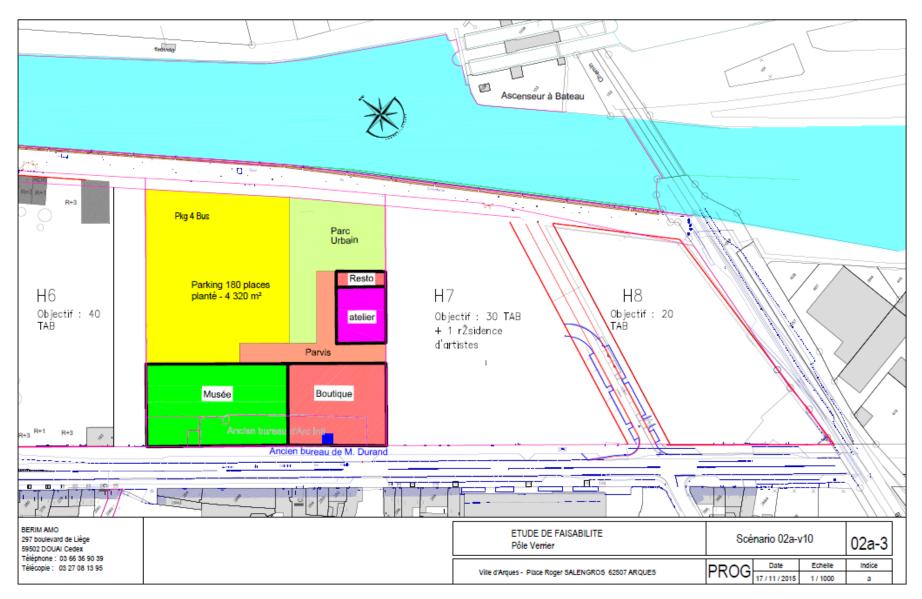
- * Verrerie Barrez, Edard, *
 Arc International,
 *Saverglass-Alphaglass
 - * Concertation de la population

Les collections :

- * Appel au dons, aux prêts,
- * partenariat avec industrie verrière
- * Archives de la municipalité,
- * Dons des artisans verriers en résidence



Plan

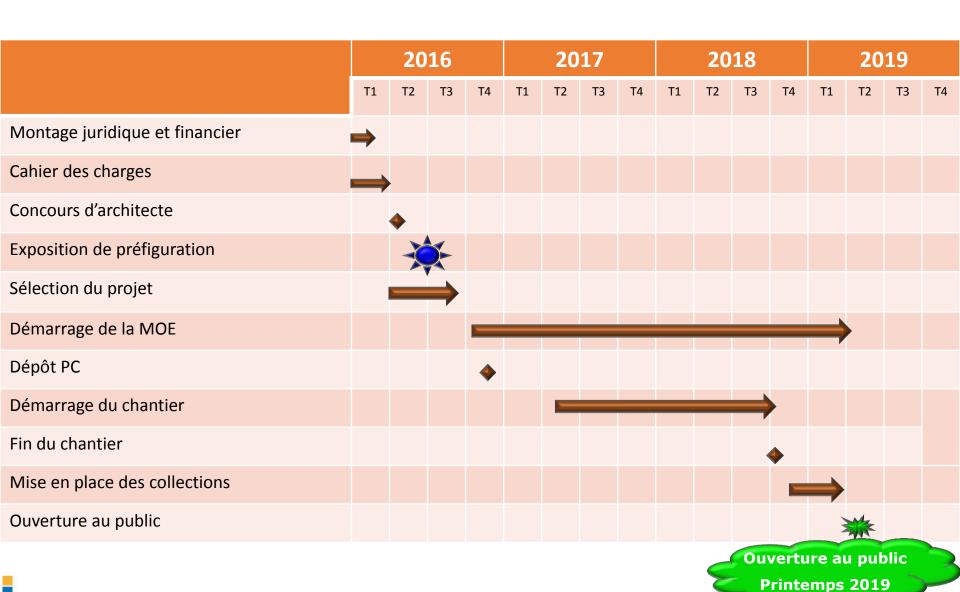


Surfaces

				SCENARIO 02A_v10				
POLE VERRIER (1+2+3)		surface utile	surface de plancher			Emprise au		
			RdC	RdC / Etages	Total	sol		
		4 017 m²	4 013 m²	1 209 m²	5 222 m²	4 790 m²		
1	MUSEE DU VERRE	2 153 m²	1 993 m²	806 m²	2 799 m²	2 396 m²	Surf de Pl RdC+50% RdC/Etag	
2	ATELIER DU VERRE	514 m²	460 m²	208 m²	668 m²	564 m²	Surf de Pl RdC+50% RdC/Etag	
3	BOUTIQUE ARC DECORATION	1 350 m²	1 560 m²	195 m²	1 755 m²	1 658 m²	sur RdC	
4	RESTAURANT	265 m²	0 m²	345 m²	345 m²	172 m²		
5-Ext	AMENAGEMENT EXTERIEUR (B)					7 492 m²		
TOTAL FONCIER NECESSAIRE A L'OPERATION (A+B) 12 282 m²								

URBAN-ECO^{SCOP}

Organisation



URBAN-ECO SCOP

Budget

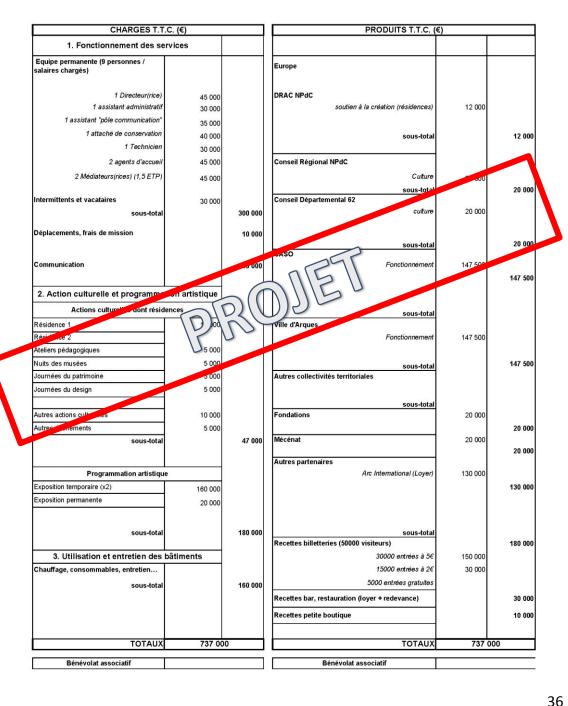
Investissement 19 589 103 €

Cité verrière à Arques							
DEPENSES		BILAN en € HT					
Prix d'acquisition (terrain EPF prix d'acquisition (V2R) prix d'acquisition hotel d'entreprise frais d'actes		2 577 157 € 1 282 500 € 314 000 € 800 000 €					
géomètre (avant le concours) études géotechniques G1 (avant le concours) PM Diagnostic Pollution fourni par l'EPF études géotechniques G2 PRO (après le concours)		15 000 € 10 000 € 0 € 35 000 €					
Concessionnair Diagnostic archéologique (0,53 €/m² th 2015 saisine à lancer le plus tôt possible et diag avant le dépô		18 000 € 6 797 €					
2. TRAVAUX Atelier du refre Boutique de Décoration	1	14 163 291 € 6 511 714 € 1 130 800 € 3 080 000 €					
Scénographie (exposition, espaces du musée) Espace extériors VRD - compris parc urbain		2 096 875€ 1 343 902€					
HONORAIRES TECHNIQUES		2 211 892 €					
Maîtrise d'œuvre 2 Indemnités de concours en phase Esquisse sur la	1	1 345 513 €					
base de trois participants Divers-Tirages-Insertions Bureau de contrôle Coordonateur SPS		453 225 € 5 000 € 49 572 €					
Examen visuel et Mise à jour du Dossier Technique Amiante avant travaux Assurance Dommage Ouvrage		32 578 € 4 500 € 141 633 €					
AMO Programmation AMO Conduite d'opération	I	40 000 € 139 874 €					
4. FRAIS FINANCIERS Frais financiers T.V.A. sur marge	1	636 763 € 636 763 € 0 €					
TOTAL		19 589 103€					

Budget

Fonctionnement 737 000€

9 emplois



Merci pour votre écoute



Des questions?

